



## Le contournement sud d'Aurillac mis en service en janvier

### L'édito

Nous voici parvenus à une étape importante de ce projet, puisque se profile la mise en service du contournement sud d'Aurillac, entre le giratoire Henri Tricot et celui de la Poudrière. Un chantier mené malgré les contraintes fortes comme la proximité de l'aéroport et de la ligne SNCF.

Il s'agit d'un maillon essentiel pour l'agglomération aurillacoise qui va permettre de fiabiliser les temps de parcours, notamment dans la traversée d'Aurillac, de sécuriser les déplacements locaux et le transit et d'assurer une meilleure desserte des pôles d'activités économiques. Ainsi, dans le respect du calendrier initial, le projet suit son cours.

La prochaine étape engagée dès ce début d'année porte désormais sur le lancement des travaux sur la déviation de Sansac-de-Marmiesse avec pour objectif une mise en service au mieux fin 2022.

**Françoise Noars**

*Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes*

# Les actus du chantier

## LE POINT SUR L'OUVERTURE DU CONTOURNEMENT SUD

Les travaux du contournement Sud d'Aurillac (section Garric-Poudrière) arrivent à leur terme. La mise en service initialement envisagée fin 2019 a dû être reportée début 2020 en raison des fortes précipitations du début du mois de novembre qui ont endommagé un talus. Les dégâts occasionnés ont nécessité des investigations puis des travaux de réfection durant le mois de décembre 2019.

La dernière couche de revêtement de chaussée sera mise en œuvre au printemps lorsque les conditions météorologiques seront favorables mais cela n'empêchera pas la circulation entre temps.

## L'OUVRAGE D'ART N°6 ET LE RÉTABLISSEMENT D'ESBAN

L'ouvrage d'art n°6 assurera à terme la jonction avec le futur contournement ouest d'Aurillac dont le projet est porté par le Conseil départemental. Ce pont permettra le franchissement de la voie ferrée pour desservir le village d'Esban, via la nouvelle route aménagée parallèle à la voie SNCF, ainsi que la suppression du passage à niveau situé à la sablière. Ce chantier est soumis à de fortes contraintes notamment liées à la circulation des trains sur la ligne Figeac-Arvant. Ce nouvel itinéraire sera mis en service au printemps 2020.

## LES CHANTIERS DE 2020

L'opération se poursuit par le lancement des travaux sur la déviation de Sansac depuis le contournement Sud d'Aurillac jusqu'au Pas du Laurent. Cette deuxième phase de travaux débutera par la construction de 3 ouvrages d'art routiers qui permettent le passage de voies secondaires par dessus ou par dessous la future déviation :

↳ **Ouvrage d'art n°1 : Chemin du Portalier (Sansac de Marmiesse)**  
1 400 000€ TTC

↳ **Ouvrage d'art n°2 : Voie communale de Lalande (Sansac de Marmiesse)**  
950 000 € TTC



PONT - CADRE EN BÉTON

↳ **Ouvrage d'art n°3 : Route départementale n°145 (Ytrac)**  
1 450 000 € TTC

Préalablement aux travaux de construction, une voie d'évitement provisoire sera construite en parallèle de chaque ouvrage pour permettre la circulation le temps des travaux.

Seule la RD 145 sera coupée pendant un mois, le temps de la construction de cette voie. Durant cette période, un itinéraire de déviation sera mis en place.

Le marché de travaux d'un montant de 3 800 000 € TT, est attribué au groupement d'entreprises Eiffage-Matière. La livraison est prévue pour la fin 2020.

## Retour sur

### PLEIN SUCCÈS POUR LA VISITE DE CHANTIER



Le 29 septembre 2019, le public était invité à visiter le chantier de l'opération de déviation RN122 Sansac-Aurillac, notamment les travaux en cours sur la section du contournement Sud d'Aurillac.

Cette journée était l'occasion pour la DREAL et la DIR Méditerranée, respectivement maître d'ouvrage et maître d'œuvre, de présenter les principaux enjeux, objectifs et caractéristiques de l'opération.

Les 150 visiteurs présents sur l'ensemble de la journée, ont pu découvrir le chantier et ses contraintes techniques fortes grâce aux explications données le long du parcours et lors des arrêts, notamment :

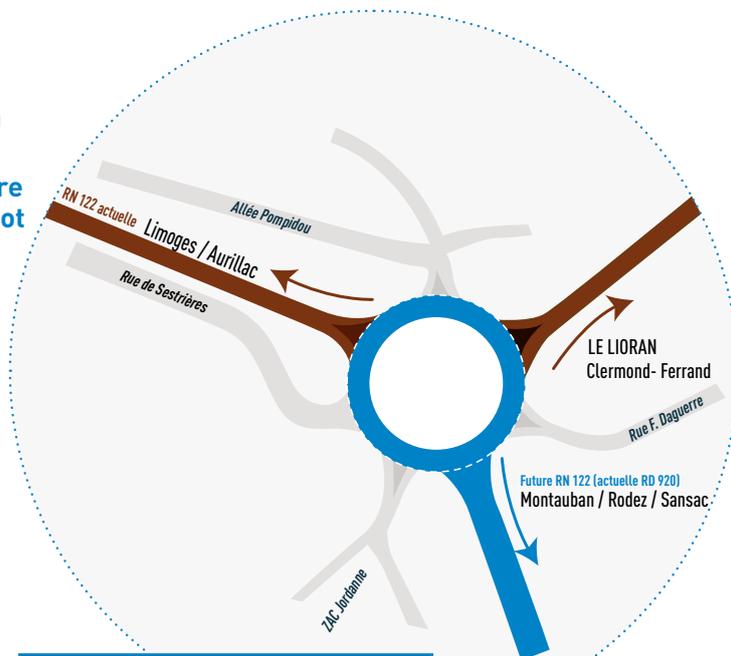
- au droit du mur de soutènement de Tronquières avec ses dimensions imposantes (130 m de longueur et 6 m de hauteur),
- dans la descente sur la Poudrière avec :
  - Côté SUD un écran antibruit de 600m réalisé pour réduire les nuisances par rapport à la situation actuelle sur le quartier de Milly Crespiat.
  - Côté NORD un écran anti-renversement de 650m construit entre la nouvelle RN122 et la voie SNCF pour éviter un éventuel basculement de poids-lourd sur la voie ferrée.



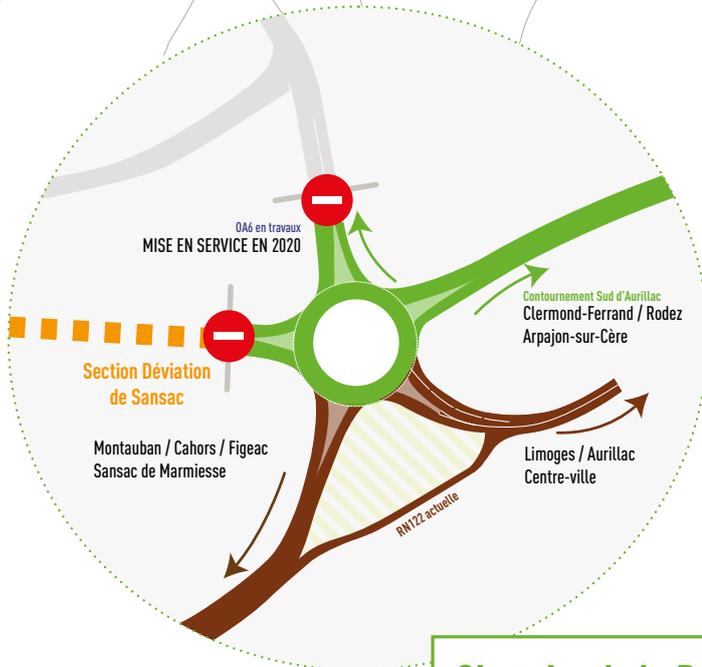
# Infos circulation

## MISE EN SERVICE DU CONTOURNEMENT SUD D'AURILLAC

↳ La mise en service de la nouvelle RN 122 entre les giratoires du Garric et de la Poudrière va considérablement modifier le plan de circulation de l'agglomération d'Aurillac.



Giratoire Henri Tricot



Giratoire de la Poudrière



### ATTENTION !

Lorsque vous empruntez le nouvel itinéraire, faites preuve de prudence et veillez au respect de la signalisation routière. La vigilance doit être de mise notamment en période hivernale avec les conditions météorologiques changeantes dans ce nouvel environnement de circulation.

## • CE QUI CHANGE

### ↳ SENS SANSAC-MONTAUBAN VERS LE LIORAN-CLERMONT-FERRAND OU RODEZ :

Suivre la nouvelle RN122 depuis le giratoire de la Poudrière jusqu'au giratoire du Garric. Poursuivre l'itinéraire jusqu'au giratoire de Redondette. Prendre la RD920 en direction du sud pour Rodez ou la RD 920 en direction de l'est pour Le Lioran/Clermont-Ferrand.

### ↳ SENS SANSAC-MONTAUBAN VERS AURILLAC-LIMOGES :

Au giratoire de la Poudrière continuer sur l'actuelle RN122 en empruntant la voie d'évitement du giratoire de la Poudrière.

### ↳ SENS CLERMONT FERRAND-LE LIORAN VERS SANSAC-MONTAUBAN :

Suivre le nouvel itinéraire depuis le giratoire Henri-Tricot en direction de la RD920 jusqu'au giratoire de Redondette. Emprunter l'avenue du Garric jusqu'au giratoire du Garric et prendre la nouvelle RN122 jusqu'à la Poudrière.

## LES ACTEURS DU CHANTIER

MATIÈRE ET COLAS : DEUX ENTREPRISES AU CŒUR DU CHANTIER

De G à D : **Grégory Lapeyre** (société Colas), **Maxime Robert** (société Matière)



## Matière et Colas : deux entreprises au cœur du chantier

### Présentez-nous votre entreprise ?

**Maxime Robert** : « Matière a été fondée en 1932 à Arpajon-sur-Cère. De la pose de canalisation puis au terrassement, nos activités ont évolué dans les années 80 avec l'invention par Marcel Matière du concept d'ouvrage Béton Armé Préfabriqué, puis la fabrication de ponts métalliques et de ponts modulaires UNIBRIDGE®, pour en devenir aujourd'hui un des leaders du secteur.

**Grégory Lapeyre** : « Le groupe Colas dispose d'une agence à Aurillac forte de 55 personnes qui interviennent dans le sud-ouest du département. Nos missions concernent la construction et l'entretien des routes mais également les aménagements urbains. Sur le chantier de la RN122, nous sommes mandataire du groupement COLAS-MATIERE-AXIMUM.

### Comment avez-vous abordé et préparé ce chantier ?

**M.R** : Localement, ce chantier est très important du fait de la proximité avec notre siège. Sa préparation a été délicate dans tous les domaines mais principalement sur la partie

environnement qui a nécessité une sensibilisation plus particulière et régulière de notre personnel.

**G.L** : C'est un des grands chantiers du département qui nécessite une forte mobilisation de nos collaborateurs. Il impose de gros moyens humains, matériels et industriels. Nous avons dû mettre en place une organisation spécifique à ce chantier afin de répondre à notre contrat. Le groupement de nos entreprises nous a permis d'y répondre chacun dans ses compétences..

### Quelles sont les spécificités et les contraintes techniques ?

**M.R** : Sur une grosse partie du tracé, ces travaux se trouvent très proches à la fois de la voie SNCF et de la RN122 actuelle qu'il a fallu croiser et traverser à plusieurs reprises. Cela a nécessité un mode opératoire de réalisation très précis en accord avec les gestionnaires. Il a fallu également gérer les dévoiements de réseaux et remodeler le terrain. Le respect de notre phasage avec toutes ces contraintes était un élément déterminant pour réussir ce chantier.

**G.L** : La partie la plus délicate a consisté à réaliser les deux giratoires de Garric et Poudrière sous circulation. Tout en minimisant la gêne pour les usagers et en veillant à la sécurité de notre personnel engagé sur ces chantiers. Les contraintes environnementales, auxquelles tout le personnel a été sensibilisé, nous ont également fortement mobilisés.

### Quels enjeux économiques ce chantier représente-t-il pour votre entreprise ?

**M.R** : Ce chantier nous permet de faire valoir tous nos savoir-faire ! C'est une vitrine pour nos différents secteurs d'activités et cela doit nous permettre de pérenniser nos emplois en attirant des jeunes par les formations en alternance, l'insertion et l'intérim.

»  
**G.L** : Ce chantier, par son ampleur et sa durée, a redynamisé l'agence d'Aurillac. Il a également permis des embauches et de relancer les investissements matériels. De plus, au niveau local, c'est important pour l'image de notre société ».

## INFORMEZ-VOUS !

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

**Ligne Info chantier**  
(appel gratuit)

 **0805 38 38 45**

[www.rn122-sansac-aurillac.fr](http://www.rn122-sansac-aurillac.fr)

Pour vous renseigner et être à votre écoute tout au long des travaux, la ligne «Info Chantier» est ouverte en semaine de 9h à 12h et de 14h à 18h

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

SITE DE CLERMONT-FERRAND  
7 rue Léo Lagrange, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

